L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;

SAMEDI MATIN, 13 AVRIL.

FEUILLETON
A la Troisième Page.

THEATRE DE L'OPERA.
Au coin des rues Toulouse et Bourbon.
PAUL ALHAIZA..........Directeur.

Samedi, 13 avril 1867.
Première représentation de:
Si jamais je te pince,
Vaudeville en 3 actes
Les Petits Moyens,
Vaudeville en 1 acte.
Dimanche 14 La Closerie des Genets.
A l'étude—Nos bons Villageois.
☞ On commencera à 7 1/4.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SAMEDI A MIDI ET LE SOIR.

Grande représentation pour les Dames et les enfants.

PREMIERE GRANDE REPRESENTATION DE MACARTHY ET DE ZANFRETTA.

Mlle Jenny Zanfretta, Mlle Alexandre Zanfretta, M. Louis Zanfretta, le jeune Beppo Zanfretta, Harry Macarthy, Lottie Estelle et tous les membres de la GRANDE TROUPE.

Ces représentations de midi n'étant pas un ESSAI, mais les Dames et les enfants y sont habitués depuis nombre d'années, celle de SAMEDI, 13 courant, sera parfaitement composée. Les Dames et les enfants pourront y assister sans être accompagnés.

Les ETRANGERS voudront bien se rappeler que ce théâtre est le seul où les matinées aient eu du succès.

A la représentation du soir—Les ZANFRETTA, HARRY MACARTHY, LOTTIE ESTELLE, les ZAVITOWSKIS, EVA BRENT, JOHNNY THOMPSON et toute la troupe figureront. 13 avril

Théâtre St-Charles.
Propriétaires....BEN DE BAR & E. EDDY

LA CELEBRE FAMILLE BUISLAY,
Acrobates et pantomimes.
Représentation tous les soirs, et les samedis à MIDI.
☞ Allez voir le Saut du Niagara et la Montagne aérienne. 1er avril

BAL ! ! BAL ! !
GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ TOUS LES SAMEDIS
A LA NOUVELLE SALLE D'ORLEANS.
PRIX D'ENTRÉE POUR UN CAVALIER $2 00.
On trouvera tous les jours au rez-de-chaussée un élégant Café, approvisionné avec des liqueurs de premier choix. HYPPOLITE PERCIVAL, 31 mars—1m Propriétaire.

Grand sacrifice de Marchandises.

PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS
131......RUE CANAL......131
Entre Royale et Bourbon.

Nous vendrons, à partir de LUNDI 8 courant, notre immense stock de MARCHANDISES SECHES étrangères et du pays, à grand sacrifice sans égard aux prix coûtant.

SOIERIES noires et couleur à 30 p. c. au-dessous du prix d'importation.
BAREGE GRENADINE BRODÉE à 60 cts.
DO sur laine à 35 cts.
MOZAMBIQUE qualité supérieure à 40 cts.
JACONAT français, demi-deuil, à 25 cts.
INDIENNES bon teint à 12½ cts.
COTON à draps de grande largeur à 60 cts.
COTON RAYÉ à 15½ cts.
DENIMS bleu à 15 cts.
COTON BLANC 7/8 à 12½ cts.
Les DEMI-POINTES DENTELLE à $2 50 valant $6
POINTES EN DENTELLE Lama, Chantilly, &c.
CONFECTIONS EN SOIE,
CHALES GRENADINE unis et couleur,
DO BAREGE do do,
ALPACA noir, BOMBAZINE, TANNIES, &c,
DENTELLE de Cluny,
DO guipure, de valenciennes,
TOILES à chemises imprimées et blanches do à draps
BATISTE fine, di quali é supérieure, à 50 cts.

Nous appelons l'attention des acheteurs de gros et de détail sur les marchandises ci-dessus et sur notre STOCK en général qui sont d'un bon marché sans précédent.
7 avril—1m

Grande Nouveauté de Printemps.
MARCHANDISES SECHES
De toute espèce, à vendre à des prix réduits et aux prix d'encan,
AU MAGASIN BIEN CONNU DE

L. ETERNOD,
Encoignure URSULINES et BOURBON.

Un très joli lot de BAREGE, à 25 cts valant 35.
BATISTE imprimée, extra fine, 1 yarde de large, à 50 cts.
INDIENNE française, fond blanc, 4/4, à 30 cts.
TOILE grise, double largeur, à 30 cts valant 40.
COUTIL à matelas, légèrement avarié, 4/4, à 25 cts la yarde.
COTON à Draps, 12/4, blanc et écru, à 65 cts.
1,000 yardes TAPIS laine, 4/4 à 40 cts.
INDIENNE perse, à grande dessins, 4/4, à 37 1/2 cts.
PERCALE française, haute nouveauté.
MOUCHOIRS batiste fil, ourlés, $6 la douzaine, valant $9.50.
MOUCHOIRS fil Cholet pour hommes et dames.
Un lot de POINTES laine à $12 pièce valant $25.
ROTONDE et MARQUIS laine, à tres bas.
MANTELETS en guipure soie, grenadine noire, simple largeur, de 13 yardes et 1 1/4 yardes de large.
TULLE soie, 2 1/4 yards de large, pour chales.
Un joli choix de MARCHANDISES BLANCHES, NANSOOCK unis et à carreaux — BRILLANTE — MULL-MULL — JACONATS — MOUSSELINE suisse de toutes qualités et largeurs—Et un grand nombre d'articles dont le détail serait trop long. 30 mars ☞

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans,
VILLE DE LA NLLE-ORLEANS.

QU'IL soit connu que ce dixième jour de mars de l'année de Notre-Seigneur, mil huit-cent soixante-sept, et dans la quatre-vingt-onzième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, pardevant moi, William Joseph Castell, notaire public dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et ayant qualité—en présence des témoins ci-après nommés et soussignés—ont comparu les parties ci-après nommées et soussignées, qui ont déclaré que, profitant des lois de l'Etat de la Louisiane relatives à l'organisation de corporations dans cet Etat, elles se forment, par les présentes, en une corporation, dans le but et avec les stipulations qui suivent :

ARTICLE I.
Le nom de corporation de la Société sera THE MISSISSIPPI VALLEY NAVIGATION COMPANY.

ARTICLE II.
Le siége des affaires et le domicile légal de cette corporation sera la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III.
Le but de cette Société est de construire et maintenir un ou plusieurs bateaux à vapeur pour voyager sur le fleuve Mississippi ou ses tributaires à l'effet de transporter le fret et des passagers, et d'exercer en général tels pouvoirs ou privilèges qui sont par les présentes, ou pourraient plus tard lui être accordés dans le but ci-dessus indiqué.

ARTICLE IV.
Le Président de la Société est, par les présentes, constitué l'officier auquel les assignations pourront être remises.

ARTICLE V.
Le capital de cette Corporation est fixé à cinq cent mille piastres, représentées par cinq mille actions de cent piastres. Il devra être payé dix pour cent de montant de chaque souscripteur au moment de la signature; le reste devra être payé à l'époque et de la manière qu'indiqueront les Directeurs—pourvu qu'il ne soit pas demandé à la fois plus de dix pour cent du montant souscrit et que la demande ne soit pas faite plus souvent qu'une fois dans trente jours.

ARTICLE VI.
Cette Société commencera les opérations dès que cinquante mille piastres du capital auront été souscrites et, immédiatement après, les sept comparants pourront se réunir et élire une Direction dont chaque membre devra être actionnaire. Chaque action donnera droit à un vote. Chaque actionnaire pourra voter en personne ou par l'entremise d'un représentant.

ARTICLE VII.
S'il devenait nécessaire de mettre cette Corporation en liquidation ou les Directeurs nommeront un des leurs, lequel représentera la Corporation et dont la signature liera la Compagnie.

ARTICLE VIII.
Les Directeurs procéderont aussitôt que possible après leur élection, à l'élection de officiers de l'Association, c'est-à-dire un Président, un Vice-Président, un Trésorier, un Secrétaire, un Surintendant et tels autres officiers qu'il jugeront nécessaires. Les deux premiers de ces officiers devront être choisis parmi les Directeurs.

ARTICLE IX.
Cette Société aura en cas de Corporation ; le dit sceau sera un bateau à vapeur sur lequel se trouvera le nom de la Corporation.

ARTICLE X.
Le temps pour lequel cette Corporation est formée est de vingt-cinq ans.

ARTICLE XI.
Si un souscripteur refusait ou négligeait de faire ponctuellement ses paiements à chaque échéance, il sera ajouté à la somme, jusqu'à parfait paiement, un intérêt de huit pour cent. Si un souscripteur néglige ou refuse de faire les paiements dans les trente jours qui suivront la date spécifiée pour le paiement, les Directeurs auront le droit de faire vendre à l'encan ou autrement après dix jours d'avis, publié dans un ou plusieurs journaux de cette ville, toutes actions sur lesquelles il sera dû une somme.

ARTICLE XII.
Cette corporation adoptera les règlements qu'elle jugera nécessaires et qui ne seront pas contraires à cet acte.

Les parties à cet acte sont
DAVID DE HAVEN,
DAVID MARTIN,
FRANK BAKER,
THOMAS O. RHETT,
JOHN D. STRONG,
JOHN A. A. WEST, et
LEE CRANDALL,
A. W. FAULKNER,
tous de la ville de la Nlle-Orléans.

Ainsi fait et passé, en mon étude, dans la susdite ville de la Nlle-Orléans, le jour, le mois et l'année ci-dessus écrits, en présence de Charles St-Louis et Théodore Renshaw, témoins de [illegible], domiciliés dans cette ville—lesquels signent avec les parties et moi, notaire, après lecture et du présent.

(Signé) D. De HAVEN,
D. C. MARTIN,
F. BAKER,
THOS. O. RHETT,
A. W. FAULKNER,
JOHN D. STRONG,
JOHN A. A. WEST,
LEE CRANDALL,
CHAS. E. LENES,
THEO. RENSHAW,
W. J. CASTELL,
Notaire public.

Pour copie conforme,
W. J. CASTELL,
Notaire public.
Nlle-Orléans, 10 avril 1867. 23 mars ☞

BOIS DE CONSTRUCTION.
VENANT d'être reçu : Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par
V. DEMORUELLE,
Coin Toulouse et Basin.
☞ Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands collectionneurs.
15 fev ler—1m

Eau de Seltz. Eau de Seltz.
LOUISIANA SELTZER WATER MANUFACTORY,
71......Rue Poydras......71.
A dater de ce jour, le prix de cette EAU DE SELTZ est réduit à HUIT CENTS la syphon, livré à domicile.
30 mars—1m TREMOULET & LETORREY.

[illegible], Tabac, Cigares, [illegible]

RECU directement et offert à bas prix :
[illegible]
19 mars ☞ A. BROUSSEAU & Co., rue de Chartres, No 18.

☞ VILLES DE BAINS.
STEAMER CREOLE!
Pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

Le bon steamer CREOLE.

[illegible] et bien aménagé, capitaine CHARLES VALLEE, reprendra ses voyages réguliers, entre la Nouvelle-Orléans et les endroits ci-dessus, comme suit :
Les MARDIS et les JEUDIS—à l'arrivée du convoi de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.
Le SAMEDI—à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.
Au retour :—Il partira d'Ocean Springs tous les MERCREDIS SOIR, VENDREDIS MATIN et DIMANCHES SOIR.
Il sera donné avis de la suspension du service de Pontchartrain.
Ces voyages et départs se feront régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
Pour plus de détails, s'adresser à
PETER MARCY,
7 avril—1m Rue Carondelet, No 28.

DÉPART tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir—Pour Opelousas.—Le bateau neuf, d'un léger tirant d'eau, VICTORY, capt. O. Hinckley, M. Keeson, commis, partira pour Opelousas, Washington, Fort Barré, Pont-Breaux, Bayou Rouge, Simmsport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau, comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à J. E. CARLIN, 38, Vieille-Levée.
J. E. PAGAUD, Agent d'embarcation, 13, Front street.
☞ Le VICTORY a des pilotes de la Côte et prendra des passagers aux taux des paquets. 3 avril—1m

DÉPART, tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir — Pour Opelousas — Le bateau neuf, d'un léger tirant d'eau, CLEONA, Capt. C. C. Plackett (J. B. Smith commis), partira pour Opelousas, Washington, Fort Barré, Pont-Breaux, Bayou Rouge, Simmsport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau, comme ci-dessus. Il partira de Washington tous les Mercredis, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à
POLLINGUE & GAJAC, No 9 rue St Louis.
☞ Le CLEONA a des pilotes de la côte et prendra des passagers aux taux des paquets. 6 avril ☞

AVIS.
Les jours de départ des bateaux de BAYOU-SARA sont changés, à partir de cette date, et seront, jusqu'à nouvel ordre, comme suit :
LAFOURCHE..........capitaine Greathouse.
Les Vendredis, à 10 heures A. M.
Les Lundis, à 5 heures P. M.
WAGONER..........capitaine Barnaca.
Les Samedis, à 10 heures A. M.
Les Mardis, à 5 heures P. M.
SIMMES..........capitaine Trozier.
Les Dimanches, à 10 heures A. M.
Les Mercredis, à 5 heures P. M.
Ces bateaux s'arrêteront à tous les débarcadères pour le fret ou pour les passagers.
J. J. BROWN,
6 avril—1m Surintendant-général.

Paquebots de Vicksburg.
Paquebots de la Malle des Etats-Unis.
Memphis, Vicksburg, Natchez et Nlle-Orléans.

Départ, tous les deux MARDIS, à 5 heures P. M.
Pour Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.
Le magnifique paquebot neuf
ROBERT E. LEE,
Capitaine Wm. B. Richardson
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Jours de départ, tous les deux MARDIS, à 5 h P. M.
Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.
Paquebot régulier de la malle des Etats Unis
GEN. JOHN A. QUITMAN,
Capitaine J. M. White,
partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Memphis, Greenville, Grand Lake, Princeton, Ashton, Skipwith, Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Waterproof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.
P. S.—Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service des rivières Yazoo, Tallahatchie, Deer Creek, Sunflower, et prendront du fret, avec le privilège de rembarquement.
Pour fret ou passage sur ces bateaux, s'adresser à bord, ou à
GEO. D. HITE, rue Tchoupitoulas, No 17,
A. BRITTON & CO, rue Front, No 7.
16 fev—1 an

Bateau de la Nouvelle-Orléans et du Bayou Sara.
DEUX FOIS PAR SEMAINE.
Le Mardi, à 5 heures P. M., et le Samedi, à 10 heures du matin.
Pour Bayou Sara, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte—Le magnifique paquebot Iberville, capitaine Emile F. Gross, commis J. G. Landry, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus—RETOUR : Il partira de Bayou Sara tous les DIMANCHES et MERCREDIS, à 8 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. S. BELF rue Tchoupitoulas, No 4.
3 avril J. J. COMAUX, rue St. Louis, No 4.

E. L. E. BONNET,
62, RUE DE CHARTRES,
AU PREMIER,
OFFRE aux marchands de la ville et de la campagne un joli choix d'articles de printemps en
Modes et Nouveautés,
à des prix très modérés. 2 mars—1m

Marchandises sèches.
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX.
En gros seulement.
BLANCAND & GUITET,
RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.
☞ L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'être faite. 30 mars—1m

Grande Nouveauté de Printemps,
ETOFFES POUR PANTALONS,
Et Vêtements complets,
CHEZ
E. GIRARD & COUTEUX
33, RUE DE CHARTRES
Encoignure Douane.

EN VENTE AUX PLUS BAS PRIX :
CASIMIRS D'ÉTÉ,
ETOFFES SABLÉES,
BATISTES DE LAINE,
DRAPS LÉGERS NOIRS,
DRAPS UNIS COULEUR,
MERINOS, 6/4,
GRAIN de POUDRE
BOMBAZINES,
ALPACAS
SATINS IMPERIAL,
DUCKS BLANCS,
COUTILS ANGLAIS,
PIQUÉS A GILETS,
GINGA PUR FIL,
—AUSSI—
DRAPS A BILLARD,
DOUBLURE et FOURNITURES.
E. GIRARD & COUTEUX.
1er mars 3m

20 . . . Rue de Chartres . . . 20
C. JAUBERT & CO.,
Offrent aux Marchands de la ville et de la campagne : Un magnifique et grand stock de MARCHANDISES SECHES, étrangères et du pays, achetées à la baisse et bien choisies.
Se composant d'un assortiment général, comme on n'en trouve pas ailleurs.
Leurs prix sont toujours comme par le passé, au-dessous du plus bas cours du marché et absolument aux mêmes prix des encans.
Ils offrent aussi un bel assortiment de CHAPEAUX feutre, français.
P. S.—Les ordres de la campagne sont promptement remplis. 24 mars—3m

LEON GODCHAUX,
Fabricant d'Habillements,
81 & 83....RUE DU CANAL....81 & 83.
SUCCURSALE
213, 214 et 217 rue de la Vieille-Levée

Les Marchands, les Planteurs, les Parents et les Tuteurs
Sont respectueusement invités à venir examiner mon grand stock d'HABILLEMENTS et de LINGERIE, fins, ordinaires et communs, que je vendrai, pour clore à des prix aussi bas qu'avant la guerre.
Il sera fait un escompte libéral aux marchands en gros et aux maisons de commission.
LEON GODCHAUX,
Rue du Canal, 81 et 83,
Rue de la Vieille-Levée, 213, 215 et 217, en face du Marché Français.
L'établissement se charge de confectionner, dans le plus bref délai, les vêtements des derniers genres.
30 mars—1 m

Graines de Jardinage.
LE soussigné vient de recevoir directement de France, par le steamer "Darien," un bel assortiment de Graines, compris en partie les variétés suivantes :

Choux Bon-neuil,	Choux Quintal,
Choux de Hollande,	Chou-fleur hatif de Paris,
Chou-fleur Lenormand,	Chou-fleur E. Walcheren,
Haricots de Soissons,	Carotte rouge la longueur,
Cresson de fontaine,	Herbe française de pelouse,
Herbe douce de printemps, &c.	

E F VIRGIN,
Successeur de D. Maupay,
31 mars—12f Rue Gravier, No 104.

LONDON & LANCASHIRE
FIRE INSURANCE COMPANY.
(*Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.*)
CAPITAL..................$5,000,000.
S. O. MUSGROVE, agent-général,
63......Carondelet......63. 13 mars ☞

Dépôt de Portraits, de Whelpley, au coin des rues Gasquet et Derbigny.
DES portraits en des miroirs y sont fournis aux familles catholiques à raison d'une piastre par semaine. L'encadrement de portraits est l'objet d'une attention particulière; les prix sont extrêmement modérés. Les vieux portraits y sont mis à neuf. J'ai le meilleur assortiment de tableaux religieux, militaires et de fantaisie du Sud. En vendant sur le système à crédit, au-dessous du prix coûtant.—DEMANDE : 1,000 colporteurs pour 1,000 cadres de différentes grandeurs et de différents genres. S'adresser au No 139 de la rue Gasquet, coin Derbigny.
28 mars—1m S. M. WHELPLEY.

PERUVIAN BARK BITTERS.
(Bitters de Quinquina du Pérou)
CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT
Amer infaillible pour prévenir les fièvres ou frissons.
PRÉPARÉ à la Nouvelle-Orléans d'après la recette d'un médecin praticant du Sud, d'une écorce péruvienne, composé de la meilleure ECORCE QUINQUINA ROUGE DU PEROU choisie spécialement à cet effet.
Les PROPRIETAIRES offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre ou frisson, et une liqueur bien en CLIMAT du sud, UN DEPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULANT AGREABLE.
Cet AMER guérit de DYSPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, de la FIEVRE INTERMITTENTE, de la FIÈVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.
Dr. M. FEHL & Co.,
seuls propriétaires et fabricants, Nlle-Orléans (La.), 124, rue de Chartres.
Gde. E. Mouns & Bro., rue de la Commune, No 126. [Agents pour la vente en gros]
☞ A vendre par tous les Droguistes et Marchands.

J. A. CELLES.
Architecte et Entrepreneur,
29......RUE CARONDELET......29.
[illegible]

GEORGE F. SCOTT,
16..........rue Saint..........16
NOUVELLE-ORLEANS.
CUIRS, [illegible]
[illegible] 6 avril—1 an

Wm. H. Buck V. Fauves
BUCK & FAURES,
MARCHANDS DE FARINES,
27........Rue des Magasins........27
NOUVELLE-ORLEANS.
Ont constamment les meilleures marques de farine de boulangerie. 4 avril—1 an

---

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE — Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

Ports	1re classe	2me classe	Entrepont
St-Thomas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Havane	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porto Rico	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hayti	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Santiago de Cuba	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jamaïque	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guadeloupe	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Martinique	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ste Lucie	[illegible]	[illegible]	[illegible]
St Vincent	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Grenade	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Trinidad	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Demerari	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Surinam	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cayenne	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Guayra	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porto Cabello	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ste Marthe	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Colon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Buenaventura	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guayaquil	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Payta	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lambayeque	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huanchaco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Casma	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huacho	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San Jose	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pacasmayo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Callao	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tambo Mora	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chincha	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chala	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Islay	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Arica	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pisagua	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Iquique	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mejillones	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cobija	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chañaral	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Caldera	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carisal Bajo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huasco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Coquimbo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Valparaiso	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San Francisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acapulco (Manzanillo)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Punta Arenas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Realejo (Corinto)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Union	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Libertad	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acajutla	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San Jose	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 2d pont arrière de la Nlle-Orléans à Saint Nazaire $240 en or
Passage dans une cabine au pont avant.... 210
Passage d'entrepont..................... 120
Un supplément de $20 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.
Les enfants au dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.
Au-dessus place entière.
Il est accordé un lit pour deux enfants payant demi-place.
Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.
Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieront quart de place.
Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.
On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 p% sur le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne pourra être faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.
La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.
Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.
Le steamer français DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.
Pour passage, s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, agent,
10 janv—1 an L 1 2 1. 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.
Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord :

ST-LAURENT	Bocandé	Samedi 20 avril.
PEREIRE	Duchesne	Samedi 4 mai.
VILLE-DE-PARIS	Surmont	Samedi 18 mai.
EUROPE	capitaine Lemarié	Samedi 1er juin

PRIX DU PASSAGE (compris le vin),
payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE :
Première cabine, $160. | Seconde cabine, $100.
POUR PARIS :
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,
Première cabine, $165. | Seconde cabine, $103.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.
Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent, en prenant les steamers de cette ligne, évitent les risques inutiles du voyage par le chemin de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.
3 avril—☞ V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

Nouvelle-Orléans à Saint-Nazaire,
VIA HAVANE.
Le steamer français
DARIEN,
Partant pour le port de la Havane DIMANCHE le 14 avril, à sept heures et demie du matin, recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Havre, Paris, Liverpool, Londres, Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg.
Pour fret ou passage, s'adresser à
VICTOR PERRILLIAT, agent,
127, rue de la Commune.
26 mars—au 13 avril.

Hambourg et la Nlle-Orléans.
Communication, par Steamer, entre la Nouvelle-Orléans et Hambourg.
LA COMPAGNIE AMERICAINE DE PAQUEBOTS DE HAMBOURG s'est décidée à ouvrir des communications directes par steamers, entre la NLLE-ORLEANS et HAMBOURG. Il a été résolu, pour le moment, d'envoyer à la Nouvelle-Orléans deux des beaux steamers de sa flotte qui appartiennent jusqu'ici à la flotte qui fait le service entre le port de New York et celui de Hambourg. Les dates de départ ont été fixées comme suit :
De HAMBOURG, 1er Octobre et 1er Novembre.
De la Nlle-ORLEANS, 15 Novembre et 15 Décembre.
— Prix du Passage —
De Hambourg à la Nouvelle-Orléans ou de la Nouvelle-Orléans à Hambourg, (Southampton et Havre).

1ère chambre.	2ème chambre.	Entrepont.
$150 en or.	$112 50 en or.	$45 en or.

Pour plus de détails, s'adresser à
WILLIAMS, RUPERTI & CO.,
Rue Carondelet, No 63, ou à
26 mars—☞ MAURY & CO., rue Gravier, No 138.

Pour New-York directement.
Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.
LIGNE DU "STAR."
VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2500 tonneaux	Nelson, comm.	
GUIDING STAR	2500	"	Berry, "
MISSISSIPPI	2000	"	Sumner, "
MERRIMACK	2500	"	Vassies, "
HAVANA	2000	"	Palmer, "
MONTEREY	1400	"	Edwards, "
MARIPOSA	1600	"	Quick, "
MATANZAS	1600	"	Ryder "
MISSOURI	1600	"	Hudson "

Le vapeur
MARIPOSA,
Quick, commandant,
Partira SAMEDI, le 13 avril 1867, à 5 heures du soir, Wharf de la Compagnie, vis à vis de la place Jackson.
On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.
Pour fret ou passage, s'adresser à
CREEVY, NICKERSON & CO, agents,
33 rue Carondelet, Nlle-Orléans
C. K. GARRISON, président,
15 sept ☞ No 5, Bowling Green, New-York.

POUR NEW-YORK.
Steamers de la Ligne Cromwell—New-York et la Nlle-Orléans.
Départ : DIMANCHE, 14 mars, à 7 heures du matin.
Le steamer favori et fin marcheur
GEO. CROMWELL,
commandant, E. E. Vaill, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Deuxième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Chambres de 1re classe.............. $60 00
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Brême.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
☞ Rue Carondelet, No 41.

AMERIQUE CENTRALE.
Pour Belize (Honduras.)
Départ : SAMEDI, 20 Avril, à 5 heures du soir.
Le magnifique steamer
GEN'L SHERMAN,
Commandant, Jeff. Pendleton,
partira comme ci-dessus, de son wharf, au pied de la rue Erato, poteau 17, 1er District.
Pour fret ou passage, s'adresser à
W. F. BUCKLEY, ou à
LOVELL & BAILEY,
33 rue Carondelet.
Les passagers et le fret pour St-Thomas, Guatemala, Omoa, Truxillo et les ports voisins, seront acheminés par navires à voiles partant de Belize à peu de jours d'intervalle. 14 avril—6f

POUR RIO DE JANEIRO—BRESIL.
Départ, mardi, 16 avril prochain.
Le magnifique vapeur
MARRION.
.... commandant,
partira positivement pour Rio de Janeiro, le mardi, 16 avril prochain.
Les personnes qui désireraient émigrer au Brésil sous la protection du gouvernement impérial, par lequel le dit vapeur est affrété, pourront se procurer tous les renseignements désirables en s'adressant à l'agent du gouvernement brésilien,
D. DE GOICOURIA,
5, rue Carondelet, bureau au fond de rez-de-chaussée.
21 mars—☞

POUR PUNTA PLATA,
(Ile de St-Domingue.)
La goélette anglaise PINEY, fine voilière, capitaine Sime, prend un chargement pour le susdit port et partira positivement le 15 du courant.
Pour fret ou passage, s'adresser à
JOSEPH KELLEY,
11 avril—6f Rue Gravier, No 127.

Pour Bordeaux.
SEULE OCCASION ! VOIE DIRECTE !
— Partant SAMEDI, 20 courant —
La belle barque italienne ANDREA DORIA, capitaine Cichero, du port de huit cents tonneaux, ayant tout son chargement engagé et allant à bord, partira comme il est dit ci-dessus.
Les passagers sont invités à venir visiter et choisir leur place.
Pour fret ou passage, s'adresser à
L. JOUBLANC,
No 86, Passage de la Bourse,
10 avril—au 20 Entre Bienville et Douane.

POUR LE HAVRE.
Le navire américain SORRENTO, de première classe et d'un très faible tirant d'eau, capitaine H. A. Wilson, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour reste de fret de coton, suif, tabac et autres articles, s'adresser à
W. B. SUBBENDORFF,
No 175, rue de la Commune, ou à CREEVY, NICKERSON & CO,
6 avril Rue Carondelet, No 33.

POUR BORDEAUX.
SEULE OCCASION ! VOIE DIRECTE !
La belle barque italienne ANDREA DORIA, C. Cichero, du port de huit cents tonneaux, et de première classe, ayant les trois quarts de son chargement engagé et à bord, partira sous peu. Elle a d'excellents emménagements pour passagers de 1ère et 2de classe.
Pour fret ou passage s'adresser à
L. JOUBLANC,
86 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane.
21 mars—1m

Avis.
LE DOCTEUR ALFRED MERCIER ayant pris des arrangements avec l'Académie de Médecine de Paris pour recevoir régulièrement du virus vaccin, vaccinera tous les jours à son office, 230, rue Girod en face de l'enseigne Baronne, de 10 à 11 heures et demie du matin.—Prix : $2.50. 26 mars—1m

---

VENTES A L'ENCAN
PAR VINCENT & CO.

Habillements,
Bottes et Souliers.
PAR VINCENT & Co.,
Wm. P. VINCENT, encanteur.
AUJOURD'HUI, à 10 heures, au No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu—
Un Grand Assortiment d'Habillements faits récemment.
Satinets, Jeans du Kentucky,
Pantalons cotonnade, casimir, toile.
Habits do do do
Habillements toile et laine.
— EGALEMENT —
20 caisses Lingerie,
Chemises Belinap, ginga, Hickory et laine,
Caleçons jean, mousseline et toile.
— AUSSI —
200 caisses Bottes et Souliers,
Balmorals cousus, pour femmes,
Balmorals Kid polis, pour femmes,
Balmorals cousus, pour demoiselles,
Pantalons serge,
Brodequins peau de veau, pour hommes,
Bottes peau de veau, cousues, pour messieurs
Brodequins Kip,
13 avril &c., &c., &c.

MONTGOMERY BROS. & CO.
La goëlette anglaise ANNA MARIA, fine voilière et d'un faible tirant d'eau, avec toutes ses voiles, tous ses agrès, apparaux, meubles, &c., &c., à l'encan.
PAR MONTGOMERY BRO. & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
Il sera vendu, mercredi, 17 avril, à 1 heure de l'après-midi, à la tête de Nouveau Bassin—La goëlette américaine ANNA MARIA, fine voilière et d'un faible tirant d'eau, avec toutes ses voiles, tous ses agrès, apparaux, meubles, tels qu'elle est actuellement au mouillage, en bon état et prête à prendre la mer. Elle est du port de 97 96/100 tonneaux, nouvelle mesure et convenant bien pour le service de Bay.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 13 avril

La goëlette anglaise Mary, fine voilière, avec tous ses agrès, apparaux, &c.—A l'encan.
PAR MONTGOMERY BROS. & CO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.
IL sera vendu, Lundi, 15 avril 1867, à midi, dans l'ancienne salle d'encan, rue du Camp, No 27—La goëlette anglaise MARY, fine voilière, avec toutes ses voiles, tous les apparaux, etc. etc., tel qu'elle est actuellement au débarcadère du ferry, à Alger, et prête à prendre la mer.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 13avril

Grande vente péremptoire de Coutellerie de poche de Sheffield, à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra.
PAR MONTGOMERY BRO. & Co.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.
IL sera vendu, lundi, 15 avril, à 11 heures, dans l'ancienne salle d'encan, au No 27 de la rue du Camp—Une grande facture de coutellerie de poche de Sheffield vendue pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11avril

La goëlette américaine SWIFT, fine voilière et d'un faible tirant d'eau—Vente à l'encan pour cause de départ du propriétaire.
PAR MONTGOMERY BROS. & Co.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu mercredi, 17 avril, à 1 heure de l'après-midi, à la tête du Nouveau Bassin—
La goëlette américaine SWIFT, fine voilière et tirant peu d'eau,—avec ses voiles, agrès, apparaux, meubles, &c., &c.,—le tout en parfait état. Elle est de chêne, en bon état, du port de 40 tonneaux nouvelle mesure, et de la capacité de 34,000 pieds de bois de construction.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11 avril

Meubles. Meubles. Meubles
PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur,
IL sera vendu samedi, 13 avril, à 11 heures, à la salle d'encan, au No 27 de la rue du Camp—
Un assortiment général de meubles
— TELS QUE —
Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à siéges à ressorts, table de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à allonge, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine etc.—le contenu de plusieurs maisons bien garnies.
— EGALEMENT —
Une grande facture de lits cottage, chaises à siéges et bois et rotin. mars ☞

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons etc., à l'encan,
PAR MONTGOMERY & BROS.,
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.
IL sera vendu samedi 13 avril, à 11 heures du matin, aux écuries de P. Lunet, rue Gravier,
Elégants Chevaux appareillés,
do do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières.
AUSSI :
Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. mars—☞

VENTES JUDICIAIRES.
Anthony Truttman vs Nicholas Kieffer.
QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,128—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, vingt-quatre d'avril 1867, à 11 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de
Le Fonds d'un Magasin de Liqueurs situé rue Poydras, No 295, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire dressé en mon bureau pour recours.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13 avril—16,19 22 24

Moses Fox vs Louis Trost.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 16,390.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le Samedi treize d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et de la Douane, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
UNE PORTION DE TERRE sise dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Johnson, Conti et Prieur, et mesurant soixante-treize pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Bienville (commençant à la distance de cent vingt pieds de l'encoignure Bienville), sur quatre-vingt quatre pieds de profondeur du côté de la ligne qui sépare la propriété de la partie de Bienville, et quatre-vingt-dix pieds neuf pouces et six lignes sur l'autre ligne avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
12 mars—13,21 30—6,13 avril

George Dorrance vs Jerome Bradley et als. William Holland et als vs la goëlette "Edith Brown" et als.
QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Nos. 17,883 et 19,034—En vertu de deux writs de fieri facias et aussi en vertu d'un ordre rendu le 3 avril 1867, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans les affaires ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, treize avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, à la vente publique et adjudication de
La goëlette "Edith Brown", ses voiles, agrès, &c. telle qu'elle se trouve aujourd'hui à Alger, rive droite du fleuve, à trois lots au-dessous du Ferry de la rue du Canal.
Saisie dans les affaires ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
3 avril—4,5,6,11,13

Voir la 3me page pour la suite des annonces du Shérif.

AVIS JUDICIAIRES.
J. M. ORIOL vs ses Créanciers.
Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. No 12,219.
AVIS est par le présent donné aux créanciers de la susdite insolvable et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le Syndic du dit insolvable, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour—13 avril 1867.
F. J. LAIZER,
13 avril—13,17,22 Député Greffier.

Succession de HENRY A. RATHBONE—No 28 634.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que F. Claude Forstall a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Henry A. Rathbone, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. F. R. O'ROURKE,
13 avril—13,18,22 Greffier.

Succession de JEAN DESMARIES—No 28,877.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Talgrace Ricau a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Jean Desmaries, décédé intestat : —Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. F. R. O'ROURKE
13avril—13,18,22 Greffier.

Succession de MATHEW et MARY FINEGAN.
—No 28 878—
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—Attendu que John P. Tallett a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Mathew et Mary Finegan, décédés intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. F. R. O'ROURKE
13avril—13,18,22 Greffier.

BOIS.

FRENE	$9 50 la corde,	
Chêne	9	do,
Frêne scié	10	do,
Frêne scié et fendu	11	do,

Bureaux : Rue du Canal, No 39, rue Derbigny, Nos 166 et 168. 5avril—1m

Avis.
DES propositions seront reçues, jusqu'au 30 du courant, pour un million de bonnes briques à bâtir—Le dit million à livrer au Half-Way House, sur le chemin de fer Coquille—500 000 à livrer sur la Levée près la rue Conti. Paiement comptant, sur chaque livraison de 100,000 briques. Les propositions devront être adressées à mon chantier de bois, coin Robertson et Promenade Carondelet.
5avril—au 30 JOHN PETIT.

JUGE A. SAUCIER. F. MICHINARD.
SAUCIER & MICHINARD,
—AVOCATS—
No 52 rue de la Douane, entre Passage de la Bourse et rue de Chartres.

BABCOCK & Co., Successeurs de MALASCHEE & CO.,
IMPORTATEURS, marchands de Comestibles en gros, Vins fins, Liqueurs, Cigares, &c.,
No 34 rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans, Lee
Farine, Porc, Bœuf, Graisse, Beurre, Fromage, constamment en magasin, et aux plus bas prix du marché.
☞ Provisions d'habitations et de famille aux plus bas prix 10 fevrier ☞

J. MANGIN,
Ferronnier et Serrurier,
RUE STE-ANNE, No 72,
Ayant agrandi son magasin, fera vérandas, balcons, grille de tombe, grillage pour porte de magasin, volets de fer, fermetures de magasin, étuis à médailles, et pour toute espèce d'ouvrage de serrurerie.—Objets de sûreté : Coffre-fort, balances, cylindre, bascules en cuivre et différents ustensiles en fer—Prix modérés. 30 mars—1m

AVIS IMPORTANTISSIME !!!
ON peut apprendre rationnellement le français, en 120 leçons, au moyen d'écrire, de lire et de raisonner, sans fatiguer la mémoire et sans en exclure, toutefois, les intelligences les plus difficiles en apparence. On trouvera les cartes du professeur, chez tous les épiciers de la rue du Canal, de l'Opéra et à la Maison Darde.
On trouvera également le destructeur de la vermine l'Insecticide Vicat, de Paris, en gros et en détail, et à meilleur marché que partout ailleurs, chez Mr. G. Pellegrin, 280 encoignure Canal et Liberty Nlle-Orléans.
10 mars—1m Prof. SAMMARCELLI.

Avis.
UN grand nombre de personnes étant sous l'impression que mon ancien magasin de cigares "La Creole", rue Royale, 183, m'appartient toujours, je préviens mes amis et le public que ledit magasin, ayant été vendu à Mr. J. J. Lebano par la personne qui avait ma procuration pendant mon absence de cette Ville, depuis cette époque dans le dit magasin.
Les deux magasins de cigares qui m'appartiennent sont celui de la rue Commune, No 126, et celui que j'ouvrirai sous peu de jours rue Royale, No 135, au coin de la rue St Pierre.
Nlle Orléans, le 17 mars 1867.
17 mars—1m D. BORNIO.

VENTES A L'ENCAN.
PAR E. ROGER & CO.

Bottes, Souliers, Chapeaux et Linge fait.
200 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,
50 do Chapeaux,
100 lots Linge fait de saison.
PAR E. ROGER & CO.,
O. DEJAN, encanteur.
SAMEDI 13 avril, il sera vendu, à 10 heures et demie, à la salle d'encan, Nos. 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—
200 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général.
—Aussi—
40 caisses chapeaux pour hommes et garçons.
—Et—
100 lots linge fait de saison.
Conditions à la vente. 12 avril

Champagne, Cognac, Vermouth, &c.
Par E. ROGER & CO.
O. DEJAN, Encanteur.
LUNDI 15 avril, il sera vendu, à 10 1/2 heures, sur la Levée, au poteau No 32, 2me District—
25 paniers champagne cognac, C. Martel,
25 paniers do de Hennessy & Co, de Retime, quarts,
15 do do do, pints,
50 caisses vermouth,
10 paniers champagne Krug & Co.
Conditions à la vente. 9avril

Vin rouge ! Vin rouge !
PAR E. ROGER & CO.,
O. DEJAN, encanteur.
LUNDI, 15 avril, il sera vendu, à 10 heures et demie, sur la Levée, au poteau No 32, Troisième District, 100 barriques vin rouge.
En débarquement du navire "Corero" de Marseille.
Conditions à la vente. 9avril—

PAR HOLE, BLOHM & CO.
Bottes, Souliers et Brodequins, Chapeaux et Vêtements, Marchandises Sèches.
PAR HOLE, BLOHM & CO.,
JOHN C. BLOHM, encanteur.
SAMEDI, 13 du courant, à 10 heures précises du matin, il sera vendu au No 36 de la rue Bienville—
250 caisses bottes, souliers et brodequins,
200 lots et caisses de chapeaux d'hommes et d'enfants,
des lots vêtements de printemps et d'été,
des lots marchandises sèches étrangères et du pays, parfaitement assorties, dont l'énumération serait trop longue.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 12avril

PAR O. VALETON.
Tabac ! Tabac !
Pour le compte de qui il appartiendra.
PAR O. VALETON, Encanteur.
SAMEDI, 13 avril, à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu, au magasin de W. Van Benthuysen, No 77 rue Gravier—
40/2 boîtes tabac à chiquer.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 12avril

PAR J. P. BOISSEAU.
Jambons, Plats côtés, Tabac, Balais, &c.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
IL sera vendu, aujourd'hui samedi, 13 avril 1867, à 11 heures du matin, au magasin Nos 49 et 51 de la rue Gravier—Jambons, plats côtés, tabac, balais, saucissons, beurre, biscuits, stock fish, conserves, chandelles, savon, thé, poivre et sel, bocaux, flacons, whisky, eau-de-vie, whisky, genièvre, ale, vin rouge, madère et champagne, cigares.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 13 avril

Meubles. Matelas.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
Bureau : rue Gravier, Nos. 49 et 51.
IL sera vendu sam di 13 avril 1867, à 10 heures du matin, sur les lieux No 131, Dauphine, entre Bourbon et Dauphine—Un lot de meubles, ainsi qu'un lot de matelas neufs de toutes grandeurs—Vente positive et sans réserve. Conditions : comptant, en billets du Trésor. 13avril

FRANCIS FERNANDEZ & CO.
Vente d'Indiennes, Coton à drap 12/4, Ginghams, Chambray, Batiste imprimée, &c, &c, pour compte de qui il appartiendra.
PAR FRANCIS FERNANDEZ & CO.
F. FERNANDEZ, Encanteur,
IL sera vendu samedi prochain, 13 du courant, à midi, à la salle d'encan, No 44 rue de la Vieille Levée, entre les rues Bienville et Douane, et pour compte de qui il appartiendra—
44 pièces indiennes,
1 caisse coton à drap 12/4,
1 do ginghams et batiste imprimée, &c.
Endommagés à bord des steamboats à vapeur Marlboro, Merrimack et Crescent.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis, sur livraison. 11avril

Marchandises sèches (étrangères et du pays).
PAR F. FERNANDEZ & CO.
F. FERNANDEZ, Encanteur.
AUJOURD'HUI samedi 13 avril, il sera vendu à 10 heures précises, à notre salle d'encan, No 44, rue de la Vieille-Levée, entre Bienville et Douane—
Un assortiment général de marchandises sèches, de saison, telles que: Indiennes, cotons bleus et bruns, cotons bruns et blancs, toile d'Irlande, toile brune, mouchoirs de fil, dentelles, bas et chaussettes, gants de fil, soie, bas de coton de femme et d'enfant, derniers modes de sole, et un lot de toile de coton, boutons, fil et aiguilles, toile du Nord, et d'épreuve, rubans, &c.
Conditions à la vente. 13avril

PAR J. B. CROZAT.
VENTE SANS RESERVE.
300 lots Marchandises sèches.
PAR J. B. CROZAT, Encanteur.
Bureau, coin St Louis et Chartres.
IL sera vendu, samedi 13 avril 1867, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure Chartres et St Louis—
100 lots de vêtements,
100 lots marchandises sèches,
Articles en cuirs et brodequins,
1 lot de coutellerie.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 11avril

PAR BERNARD TURPIN
Propriété dans le Second District.
Succession de Mme Marie Caroline Volkerts, veuve de Pierre Lafon Bouyrues.
PAR BERNARD TURPIN,
EUG. TOURNÉ, encanteur.
MARDI le 7 mai 1867, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 20 mars 1867, pour compte de la d te succession :—
Deux portions de terrain faisant partie de l'ancienne habitation Piernas, désignées par les Nos 6 et 7 de l'îlet No 5, borné par les rues Hôpital, Quartier, Tonti et Rocheblave; les dits lots contigus et mesurant ensemble, savoir : le No 6, 23 pieds 4 pouces 5 lignes à la rue Rocheblave, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, et le No 7, 23 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur de 100 pieds, le tout d'après un plan fait par P. Commagère le 2 février 1846. Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits dont dépendent.
Les bâtisses consistent en une maison basse en bois, ayant 4 chambres, 2 cabinets, cuisine, jardin, &c.
Conditions—comptant en billets du Trésor.
Acte de vente pardevant F. E. Laresche, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis. 4 avril—13,21 mai

Darby et Trémoulet vs leurs créanciers.
Vente d'actions et de scrips d'Assurances.
PAR BERNARD TURPIN.
EUGENE TOURNE, Encanteur.
SAMEDI, 20 avril 1867, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Sixième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 1er avril 1867, les actions et scrips suivants, abandonnés par les créanciers de Darby et Trémoulet, savoir :
No 71 Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

			scrips de 1862	$210
300	do	do	des Marchands	
			scrips de 1862	$40
357	do	do	des Marchands	
			scrips de 1863	$9
27	do	do	de la Nlle-Orléans	
			scrips de 1861	$30
26	do	do	de la Nlle-Orléans	
			scrips de 1862	1250
19	do	do	de la Nlle-Orléans	
			scrips de 1863	300
60	do	do	de l'Etat de la Lse.	
			scrips de 1861	470
76	do	do	de l'Etat de la Lse.	
			scrips de 1862	310

30 actions de la Compagnie d'Assurance de "l'Etoile" Star, de $100, réduites à $15 par action.
40 actions de la Compagnie Louisiane et Tehuantepec, de $100.
10 actions de la Compagnie du Canal Carondelet.
—Aussi—
Pour le compte des créanciers de A. C. Trémoulet, 30 actions de la Cie de l'Etoile, "Star Insurance Co." de $100 chacun, réduites à $15 par action.
1 action de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 9 avril—13,19 20

Propriété rue Jackson, Quatrième District.
Succession de N. Schneider.
PAR BERNARD TURPIN,
EUG. TOURNE, Encanteur,
95, Vieille-Levée.
MARDI, 16 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 1er juin 1866, pour le compte de la dite succession :
Un certain lot de terre situé dans le faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, "dans cet Etat, maintenant Quatrième District, dans l'îlet désigné par le No 14, sur le plan original du dit faubourg fait par J. Pilié, borné par les rues Jackson Jersey, Laurel et Joséphine. Le dit lot mesurant, en encoignure, [illegible] pieds 9 pouces de face à la rue Jackson, entre Laurel et Jersey, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles—Ensemble les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison construite en ardoises, ayant deux lotions, Nos 133 et 137, avec 6 chambres, cuisines, hangar, cour, citerne, corridor, &c.
Termes et Conditions—Une moitié comptant, et la balance à un et trois ans de crédit, avec billets portant hypothèque sur la propriété et 8 p% d'intérêt par an du la date jusqu'à parfait paiement. Les bâtisseurs devront être assurées à jusqu'à paiement final des dits billets, et la police d'assurance transférée au vendeur.
Acte de vente pardevant O. Morel, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats Unis. 16mars 16 26,6,13,16

Bureau des Assureurs,
Nouvelle-Orléans, 5 avril 1867.
LES Compagnies d'Assurances qui composent ce Bureau fermeront leurs bureaux, du 6 avril au 6 mai, à 4 heures de l'après-midi, et du 6 mai jusqu'à nouvel ordre, à 3 heures de l'après-midi.
JAMES H. WHEELER,
5 avril—1 mois Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nlle-Orléans, 20 mars 1867.
CONFORMEMENT à la charte, une élection aura lieu, au bureau de la Compagnie, No 44 de la rue Carondelet, le LUNDI, 15 avril 1867, de 9 heures à 2 heures, pour élire huit Directeurs dont douze seront choisis parmi les actionnaires résidant au Mississippi,—et qu'il soit représenté à la compagnie par des actionnaires n'y ont pas représentées, l'élection aura lieu le LUNDI, 22 avril 1867, au bureau de la Compagnie de 9 à 2 heures.
E. S. CHARLES,
20mars—ballev. Secrétaire.

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 18 mars 1867.
LE 4 du courant, à une réunion des actionnaires, plus des deux tiers de ceux-ci ayant approuvé la résolution, laquelle a été confirmée par un acte passé, le 19 mars 1867, pardevant S. Magner, notaire public, les actionnaires sont, par les présentes, priés et requis de se présenter à la banque pour y échanger les certificats de cent piastres par action en nouveaux certificats de cinquante-cinq piastres par action, conformément au dit acte. JNO. A. FERRET,
19 mars—1 m Caissier.

Dr. J. H. WIENDAHL,
Office et Résidence No 381,
RUE ESPLANADE, entre ROCHEBLAVE et TONTI.
27 mars—1m.

BROOKS, MACDONALD & Co.,
Facteurs de coton et Commissionnaires,
RUE CARONDELET, No 46,
Nouvelle-Orléans,
JAMES M. BROOKS, Le H. LeGay, EVAN MACDONALD
5avril—6mois.

Résidence à vendre.
Un médecin désirant se retirer, offre à vendre une jolie résidence située dans la paroisse St-Charles, rive droite du Mississippi, à trente milles de la Nouvelle-Orléans. Il [illegible] occasion pour un médecin qui désirerait se fixer à la campagne.—Conditions libérales.
S'adresser à MM. TURNER & WAILES, encoignure Douane et Royale 5avril—1m

A vendre à Biloxi.
La jolie résidence de Jean Michel, faisant face au Golfe. La maison se compose de six chambres et cabinets; dans la cour, une maison pour domestiques, poulailler, écurie et remise; sur le devant, un magnifique jardin; wharf et maison de bains, plusieurs sources de eau, et une citerne.
Pour les conditions, qui sont un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, s'adresser à J. Michel ou à M. Fresbac, fermier du marché à la viande du Second District. 2 avril—1m

---

VENTES A L'ENCAN.
PAR G. DE FERIET.

Maison basse, rue St Pierre, No 186, entre Bourbon et Dauphine.
Succession de P. D. Henry, de madame P. D. Henry et de madame F. Calongue, (consolidées—No 19,871.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, No 62, rue Royale.
SAMEDI, le 13 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 2 mars 1867 (dossier de la Cour, No 19871) la propriété dont description suit:
UN TERRAIN, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St Pierre, Bourbon, Toulouse et Dauphine, et mesurant 30 pieds de face à la rue St Pierre, sur 95 pieds de profondeur; ensemble, les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et qui comprennent une maison basse construite en briques, entre poteaux, et couverte en ardoises, contenant 4 chambres et 2 cabinets. Egalement, une arrière-bâtiment contenant 4 chambres.
Conditions—La moitié comptant et le reste à un an de crédit, en billets garantis par hypothèque et portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement. L'acquéreur devra assurer les bâtisses contre les risques du feu, et transférer la police au vendeur. En cas de procédés judiciaires pour recouvrer le montant, l'acquéreur sera tenu de payer cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant recouvré.
Acte de vente, avec les timbres de revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Onésiphore Drouet, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
16 mars—16,16,23,30—6,13 avril

Succession de Charles J. Byone.
No 25,714.
Dossier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No 62.
SAMEDI, 11 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 2 mars 1867, (dossier No 25,714 de la Cour) la propriété ci-après décrite et appartenant à la dite succession—
Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 16 du îlet No 25, compris entre les rues Jackson, Joséphine, Howard et Jacob. Le dit terrain a 20 pieds 8 pouces 10 lignes de face à la rue Joséphine, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Ensemble—toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
L'acte de vente, y compris les timbres de revenu des Etats-Unis, par devant A. Hero, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 16 avril—13,20,27—mai 4,11

Maison en bois à étage, et dépendances, au coin des rues Constance et Calliope.
Succession de Charles Schetler.
No 25,693.
Dossier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, rue Royale No 62.
SAMEDI, 11 mai 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 20 mars 1867, la propriété ci-après décrite et appartenant à la dite succession, savoir
Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Constance, Annunciation, Calliope (aujourd'hui Calliope) et Barthélemy (aujourd'hui Clio). Le dit terrain a 25 pieds 8 pouces de face à la rue Constance, sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Calliope—ou plus ou moins.
Les bâtisses et améliorations comprennent une maison basse en bois, couverte en ardoises ayant trois grandes chambres et un cabinet au rez-de-chaussée, deux grandes chambres, corridor et balcon au dessus; une cuisine en bois, à étage, ayant 4 chambres, cave, lieux d'aisance, water work, cour briquetée etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats Unis, par devant ——— notaire public, aux frais de l'acquéreur.
16 avril—13,20,27—mai 4,11.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
OCCASION.
Vente positive de l'Habitation connue sous le nom de "The Stewart Place."
Trois quarts d'intérêt dans une habitation de prix, située sur le fleuve Mississippi, connue sous le nom de "The Stewart Place," et des Terres attenantes, dans la paroisse d'Ouest Bâton Rouge, Lse.
Succession de A. A. Williams.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans No 20,016.
PAR C. E. GIRARDEY & CO.
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.
Bureau No 17, Place de la Bourse.
SAMEDI, 4 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans rendu dans la susdite succession, le 18 janvier 1867, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites appartenant à la succession de A. A. Williams, décédé savoir :
Tous les droits, titres, intérêts et réclamations de A. A. Williams, décédé dans et aux trois quarts indivis de la propriété suivante [illegible]
[illegible]
Conditions—[illegible]
Les actes de vente, avec les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Wm Shannon, notaire public, aux frais des acquéreurs.
30 mars—30, 6, 13, 20, 27 av, 4 mai

Résidence en briques dans la rue Girod, entre les rues Carondelet et St Charles.
Succession de Jas. Anderson.
No ——— Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & Co,
N. J. HOEY, Encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse, No 17.
SAMEDI, le 27 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du 22 mars 1867, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de James Anderson, décédé, la bonne propriété suivante
Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Girod, Carondelet, Lafayette et St Charles, [illegible]
[illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.
L'acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant A. Hero Jr., notaire public, aux frais de l'acquéreur. 7avril—7,13,14,19 20

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Certificats de dépôt à l'encan.— Succession de Patrick McGuigin et femme.— No — Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & CO,
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.
Bureau Passage de la Bourse, No 17.
SAMEDI, le 20 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans daté le 4 avril 1867, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la susdite succession—
1o—Certificat de dépôt No 333, émis par la Banque de la Louisiane le 1er octobre 1867, à P. McGuigin, pour la somme de $ 3,307 50, payable à un an de la date, portant 7 30 pour cent d'intérêt par an, jusqu'à parfait paiement.
2o—Certificat de dépôt No 330 émis par la Banque de la Lse daté le 7 octobre 1867, à P. McGuigin, pour la somme de $1,000, payable à un an de la date et portant 7 30 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement.
Conditions — Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 7avril—7,13,14,19 20

Résidence d'été à Mandeville.
PAR C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs,
Bureau, No 17 Exchange Place.
SAMEDI, le 20 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants [illegible], rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—
La résidence D'Aquin, à Mandeville, paroisse St-Tammany, située sur l'Avenue Marigny, entre les rues Claiborne et les bords du Lac. Le terrain mesure 25 pieds 8 pouces de face sur une profondeur de 172 pieds 9 pouces. La maison est à un étage, élevée sur des colonnes en briques à environ 10 pieds du sol. Le bas de la maison, en été, sert de salle à manger. Elle a deux grandes et trois petites chambres avec la maison principale, avec grande galerie devant et sur le côté du Lac. Une cabinet à un étage et un grand hangar, le tout couvert en ardoise, presque neuf et en bon état. Les jardins [illegible] parfaitement aménagés.
Cette propriété est admirablement située, étant une des villes les plus agréables de cette partie de la campagne à peu de distance de la Nouvelle-Orléans, et bien connu [illegible] lac Pontchartrain.
Conditions—$1,500 comptant, le reste à six mois de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée au vendeur.
Acte de vente et les timbres du revenu des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant O. de Armas, notaire public. 7avril—13,14,19,20

Reçu par le steamer "Darien,"
UN grand assortiment d'ARTICLES FANTAISIE de Paris, tels :
ORNEMENTS DE PAILLE pour chapeaux.
FRANGE de paille avec ambre, cristal, jais et chenille.
CHAPEAUX paille et crin.
DO DO FORME Eu, dernier genre.
TULLE brodé blanc et noir.
CRAVATES brodées jais noire et couleurs.
Le plus grand assortiment d'AGRAFES pour ceintures, en acier, jais, dorées, argentées, dorées et vieil argent.
Boutons de MANCHETTES.
BROCHES.
BOUCLES d'oreilles.—PEIGNES nouveautés.
BIJOUTERIE noire et couleurs.
FRANGES jais, cristal et émeraude.
GANTS de Jouvin, noirs et couleurs.
CRAVATES pour homme.
Une grande quantité de PAPIER A CIGARETTES et ARTICLES pour fumeurs.
Nous attendons prochainement un grand assortiment d'ARTICLES, OMBRELLES, CEINTURES, RUBANS et BLONDES blanches et noires brodées jais, et autres articles.
A vendre en Gros, 127, rue de Chartres.
A. SORRE.
NOTA—Notre maison de PARIS, rue 42, rue de Paradis-Poissonnière, se charge de conduire les voyageurs chez les fabricants, en recevant une faible commission. 21 mars—1m

GILBERT MOYERS. W. W. DEDRICK.
MOYERS & DEDRICK,
Avocats et Agents ayant Mesmes, pour les réclamations contre les E. U.
Nouvelle-Orléans, La., et Memphis, Tenn.
NOUS faisons de cette agence une spécialité et ne négligerons pas l'ensemble de la plupart de ceux qui prétendent [illegible]
[illegible]
Références : Hon. Mer. et L. Perkins, avocats du Dist. des E. U.
Hon. J. Ev. Smith, juge du Chancery Court, à Memphis
First National Bank de Memphis, Tenn.
[illegible]
Le Gén. Ed. Hatch.
Le Gén. S. Ria. Cons. des E. U. Dist. de la Le.
Bureau, rue St Pierre, No 8, (Place Jackson) près la Vieille-Levée. 45 North Court Square, Mem. Tenn.
21 mars—1m

VENTES A L'ENCAN.
PAR G. DE FERIET.

Succession de Louise Allard, veuve de François Robert—No 20,431.
PAR G. de FERIET, encanteur.
Bureau No 62, rue Royale.
SAMEDI, le treize avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 7 mars 1867 (dossier de la Cour No 20,431) la propriété dont description suit :
La moitié indivise d'un terrain dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, Hôpital, Tonti et Miro; le terrain entier ayant 30 pieds de face à la rue des Ursulines sur 120 pieds de profondeur. Ensemble les bâtisses qui se trouvent dessus et qui sont en très mauvais état.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.
Acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant ———, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
16 mars—16,16 23 30—avril 6 13

Très agréable 'Cottage' et dépendances, dans la rue Bienville, entre les rues Dorgenois et Broad.
PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau No 62 de la rue Royale.
SAMEDI, 20 avril, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique—
UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Dorgenois, Douane et Broad. Le dit terrain a 30 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville, sur 130 pieds de profondeur.
Les améliorations comprennent un petit "Cottage" ayant 5 chambres, 15 sur 15, bien plâtrées, une cuisine de la même dimension, cave, un hangar de 32 pieds de long et 10 pieds de large, chambre à domestique, cabinet, lieux d'aisance, puisard, bouteilles; bâtisse pour la poule, etc.
La cour est séparée par une jolie barrière solidement faite. Le dit sol convient pour un jardin et le fond pour une basse-cour.
Les bâtisses sont nouvellement bâties, elles datent de douze mois.
—Voir le plan à la Bourse—
Conditions—Un tiers comptant; le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque et portant huit pour cent d'intérêt l'an de la date d'adjudication à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur.
L'acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant ——— notaire public, aux frais de l'acquéreur. 16avril

Vente positive et sans réserve pour clore un intérêt. Terrains de prix, pour bâtir, dans la rue du Canal, bien entourés, banquettes en briques bordées de curb et payées.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, No 62, rue Royale.
SAMEDI 13 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique—
1o—Trois terrains situés dans l'îlet compris entre les rues Canal, Broad, Gasquet et Dorgenois. Les dits terrains sont désignés par les Nos 17, 18 et 19, ils ont chacun 27 pieds de face à la rue du Canal, sur 150 pieds de profondeur. Les dits terrains sont bien entourés et les banquettes sont faites de brique, bordées de curb et payées.
2o—Trois terrains situés dans l'îlet compris entre les rues Canal, Miro, Douane et Tonti. Les dits terrains sont désignés par les Nos 21, 22 et 23, ils ont chacun 27 pieds 4 pouces de face à la rue du Canal sur 114 pieds de profondeur. Les banquettes sont faites de briques et payées.
L'attention du public est appelée sur la vente de ces terrains de prix qui sont bien remblayés. Les améliorations qui ont lieu en ce moment dans la rue du Canal entraînent l'assertion qu'avant deux ans la valeur de ces terrains aura quadruplé.
Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale portant 8 p% d'intérêt de jour de la vente à parfait paiement. En cas de procès pour le recouvrement du montant d'un billet, chaque signataire payera 5 p% (honoraires d'avocats) sur le montant à recouvrer.
Les actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Eusèbe Bouny notaire public, aux frais des acquéreurs. 2avril

Très bonne résidence dans la rue Dauphine, près la rue de l'Esplanade, faisant face au chemin de fer de la ville, et située dans le quartier le plus avantageux du Troisième District.
PAR G. DE FERIET, encanteur
Bureau, rue Royale, No 62.
SAMEDI 13 avril 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—
1o—Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Grands Hommes (aujourd'hui Dauphine), Bagatelle (aujourd'hui Bourbon) et Esplanade. Le dit terrain est désigné par la lettre A, a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Grands Hommes ou Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus comprennent une très agréable résidence basse, briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, avant 2 chambres [illegible]
[illegible]
—CONDITIONS DE LA VENTE—
[illegible]

Magnifique Résidence de Faubourg, dans le Troisième District, avec un beau verger planté d'arbres fruitiers de choix.
Vente Positive et sans Réserve.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No 62.
SAMEDI 13 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—
HUIT TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Aubry, Abeille Dorgenois et le Passage Roselin.
[illegible]
CONDITIONS—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale, et portant huit pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées [illegible]
Les actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Ed. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 9avril

Cinq Terrains de très grande valeur, sur la rue Toulouse, entre les rues Dorgenois et Broad, avec une maison qui est sur un des terrains.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau rue Royale, No 62.
SAMEDI le 13 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—
CINQ TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Toulouse, St Pierre, Dorgenois et Broad, [illegible]
[illegible]
Les actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Amé'dé Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 9avril

Résidence de prix, No 118 de la rue Dumaine, avec de magnifiques bâtisses, écurie, &c, dans le fond ; également, un jardin contenant des plantes rares, des arbres d'ornements, &c.
Par G. DE FERIET, Encanteur.
Bureau : rue Royale. No 62
SAMEDI, 20 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique—
Ce magnifique morceau de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, Dauphine, Ste Anne et Bourgogne. Le dit terrain a 65 pieds de face à la rue Dumaine, sur 179 pieds 7 pouces de profondeur [illegible]
[illegible]
Les actes de vente, y compris les timbres du revenu des Etats-Unis, pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
N. B. La propriété est ouverte et peut être examinée, tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 12 avril

Vente positive et sans réserve, pour cause de départ.
DE LA MAGNIFIQUE RESIDENCE DE M. O. MILTENBERGER, SITUEE A L'ANGLE DES RUES ROYALE ET DUMAINE.
—Egalement—
La maison et les dépendances en briques, No 49 de la rue Dumaine.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau No 62 rue Royale.
MARDI, 16 avril 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu, pour cause de départ—
1o—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Dumaine, Chartres et St-Philippe. Le dit terrain forme l'angle des rues Royale et Dumaine, il a 25 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Royale, sur 30 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur et face à la rue Dumaine, sur 30 pieds 2 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond. Ensemble un passage commun [illegible]
[illegible]
Les actes de vente, y compris les timbres de revenu des Etats-Unis, pardevant Amédé Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.
La maison sera livrée vers le 15 de mai au plus tard. Elle est ouverte, tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
Tout le contenu de la résidence décrite en premier lieu—magnifiques meubles, bronze, tapis de velours, etc.—sera vendu à l'encan, quelques jours après cette vente. [illegible] 9 avril

---

VENTES A L'ENCAN.
PAR C. E. GIRARDEY & CO

OCCASION.
Placements sûrs et avantageux.
MAGASIN DE LA RUE DU CANAL, No. 142 rue du Canal,
Près de l'encoignure de la rue Carondelet ;
— ET —
Deux magasins en briques à trois étages, la façade du rez-de-chaussée en fer,
Nos. 186 et 188, rue Gravier,
Entre les rues Carondelet et Baronne.
—EGALEMENT—
Un morceau de terre de valeur dans le Quatrième District.
SUCCESSION DE GEORGE MAY,
No 16,440, Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
N. J HOEY, encanteur.
SAMEDI, le 13 d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues du Canal et de la Douane, dans cette ville de Nouvelle-Orléans, en vertu d'un décret de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans rendu le 7 de mars 1867 et signé le 12 de mars 1867, et d'un ordre subséquent rendu le 9 de mars 1867, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de GEORGE MAY, décédé, les propriétés suivantes décrites savoir :
LA BATISSE en brique à trois étages No 142 rue du Canal, [illegible]
[illegible]

Propriétés améliorées à Brooklyn
SUCCESSION DE BERNARD LAVIN.
No 234—Deuxième Cour de District Judiciaire, Paroisse de Jefferson.
PAR C. E. GIRARDEY & CO.,
NICHOLAS J HOEY, encanteur.
Bureau, No 17, Exchange Place.
SAMEDI, le 13 d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. Casabat, juge de la Deuxième Cour de District Judiciaire, paroisse Jefferson, daté le 27 de février 1867, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la susdite succession—
Six lots de terre à Brooklyn, paroisse de Jefferson, [illegible]
[illegible]
10 mars—23, 30—avril 6 13

Résidence à deux étages No 82 rue Locust, entre les rues Commune et Gravier, et terrains rue Julie.
SUCCESSION DE JOHN F. KEARN ET No 18,449.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & CO.,
N. J. HOEY, Encanteur.
Bureau No 17 Passage de la Bourse.
IL sera vendu à l'enchère, samedi le 13 d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté le 16 de mars 1867 pour le compte de la susdite succession—
1o—UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Locust, Commune, Gravier et Magnolia [illegible]
[illegible]
CONDITIONS—La moitié comptant; [illegible]
Les actes de vente et les timbres de revenu des Etats-Unis aux frais des acquéreurs, pardevant A. Hero Jr, notaire public.

VENTES A L'ENCAN.
PAR WALTON & DESLONDE

Pour liquidation.
Grande vente importante de belles Propriétés, dans les quartiers qui s'améliorent rapidement.
— Dans le Premier District —
Trois Terrains de très grand prix, sur la rue des Remparts, à l'angle de la rue Lafayette, près du Marché Poydras.
L'îlet amélioré et de prix, de Vingt deux Terrains compris entre les rues Gasquet, Palmyre, Génois et Télémaque.
Terrains sur la rue du Canal, sur les rues Gasquet et Rocheblave.
— Dans le Deuxième District —
Terrains sur les rues Canal, Douane, Bienville, Dorgenois, Tonti et Rocheblave.
PAR J. B. WALTON & DESLONDE.
J. B. WALTON, encanteur,
Bureau No 47, rue Carondelet.
SAMEDI, 13 avril 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, il sera vendu—
— Propriété dans le Premier District —
1—TROIS TERRAINS, avec les bâtisses qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Poydras, Lafayette et Basin. [illegible]
[illegible]

Vente de Succession.
Cinq Terrains à Alger, près du ferry de la rue Canal.
Succession de Jas. T. Anderson, décédé.
Deuxième Cour de District—dossier No 27 437
PAR J. B. WALTON & DESLONDE
J. B. WALTON, Encanteur.
[illegible]

Vente de Succession.
Dix Terrains de Valeur, sur la rue des Magasins—Dix Terrains formant toute la façade de l'îlet entre les rues Terpsichore et Robin.
Succession de William Chance Jr.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans. Dossier No. 20,487.
PAR J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. WALTON, encanteur,
Bureau, rue Carondelet, No 47.
SAMEDI le 11 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, [illegible]
[illegible]

Actions de la Banque de la Louisiane
à l'encan.
Succession de Henry Hopkins—No 13,794.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
Par J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. Walton, encanteur.
Bureau—No 47 rue Carondelet.
SAMEDI le 20 avril 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 3 avril 1867, dossier de la Cour No 13,794, pour le compte de la succession ci-dessus, il sera vendu—
Trente (30) actions de fond capital de la Banque de la Louisiane.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 7avril—til

VENTE DE SUCCESSION.
Une Maison en bois à deux étages avec mansardes et deux Terrains,
Dans le Quatrième District, sur la rue St Charles, entre les rues Quatrième et Washington.
Succession de I. Marsh Denman.
Deuxième Cour de District.—No 29,315.
PAR J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. WALTON, encanteur,
Bureau rue Carondelet, No 47.
SAMEDI, le 27 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 mars 1867, il sera vendu, pour le compte de la dite succession—
DEUX TERRAINS, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville [illegible]
[illegible]
Termes et Conditions.
[illegible]
21 mars—30 avril 13 20 27

Banque des Marchands.
Nouvelle-Orléans, 14 mars 1867.
AVIS est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de cette Banque aura lieu au No 8 du Commercial Place, MARDI, 16 avril 1867, à 1 heure P. M., pour considérer les questions suivantes :
1o—La réduction des actions à trente piastres par action.
2o—L'émission de huit mille quatre cent soixante-douze (8472) actions de trente piastres.
3o—L'augmentation du nombre de Directeurs—douze au lieu de cinq.
4o—La reprise des opérations.
5o—Toutes autres questions qui intéressent l'institution.
Des vues seront ouvertes à la Banque, jusqu'au jour de la réunion, pour recevoir les signatures de ceux qui se proposent de prendre part à la dite réunion.
THOS. ALLEN CLARKE.

VENTES A L'ENCAN.
PAR CHARLES E. FORTIER.

Très Grande Résidence de Prix dans la rue Poydras, entre les rues Basin et Franklin, à un demi îlet du Marché Pilié—Vente à l'encan.
Succession de William Hebe.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No. 26,301.
PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur.
Bureau, No 17 Passage de la Bourse.
SAMEDI 18 mai 1867, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]
[illegible]
13 avril—20 27 mai 4 11 18

PAR S. GUINAULT
VENTE POUR CAUSE DE DÉPART
d'une Grande Distillerie et Savonnerie. Placement avantageux et d'un grand revenu.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau—Bienville, Passage de la Bourse.
SAMEDI, 13 avril 1867, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
[illegible]

FELICIE LABAT vs L. LAGHAUX, tuteur.
Vente pour opérer un partage.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
[illegible]

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.
Succession de John Schumback
[illegible]
PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO
GARDNER SMITH, encanteur
[illegible]

PAR FORSTALL & SPEAR.
Belle Propriété en briques à trois étages, rue Royale, et face à la place St Antoine, près la Cathédrale.
PAR FORSTALL & SPEAR,
PLACIDE J SPEAR, encanteur,
Salle de vente No 30 rue Bienville.
SAMEDI, 13 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]
[illegible]

Deux Propriétés du Deuxième District faisant face à la rue Tremé.
PAR FORSTALL & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Salle de vente, No 30 rue Bienville
SAMEDI 13 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre Canal et Douane—
[illegible]

POUR CAUSE DE DEPART,
Vente d'un fond de Magasin de Variétés.
PAR FORSTALL & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Salle de vente No 30 rue Bienville.
MERCREDI, 17 avril 1867, à 10 heures du matin, au No 299, rue Vieille-Levée, entre Hôpital et Ursulines, pour cause de départ—
[illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 5avril

PAR ALFRED BOULIGNY.
Actions de la Compagnie du chemin de fer de Carrollton et de la Banque de l'Union.
Succession de Madame M. M. F. Montreuil, épouse décédée de Laurent Millaudon.
—No 19,950—
PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur,
Bureau, rue Carondelet, No 30.
IL sera vendu, mardi, le 23 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 mars 1867, et pour le compte de la susdite succession—
500 actions pleines de la Compagnie du chemin de fer de Carrollton,
100 actions de la Banque de l'Union de la Louisiane.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11 avril—au23

FUSILS. FUSILS. FUSILS.
Français et Anglais seulement.
100 FUSILS doubles anglais, à deux coups, de Taylor & Newman,
100 do do do do de Cooper,
100 do do do do de Chapelle,
100 do do do do de Harris,
100 do do do do de Moore,
300 FUSILS tordus, à bas prix $12, $15, $18.
Nous avons tous nos fusils en magasin, et nous invitons aux marchands en gros et aux personnes à [illegible]
TAYLOR & CHURCHILL,
Marchands de Quincaillerie, Fusils et Charrues.
RUE DES MAGASINS, No 41,
Enseigne du Fusil [illegible]